

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article513>



Jeudi 25 novembre : stage animé par Denis Paget sur le rapport Thélot et la future loi d'orientation pour l'Ecole (2)



de Dijon - Départements - Yonne - A noter sur votre agenda -
Publication date: jeudi 25 novembre 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les propositions Thélot : un profond bouleversement du métier d'enseignant...

- Les services intégreraient les fonctions éducatives et non plus seulement d'enseignement, ce qui rendrait indispensable l'augmentation du temps de présence dans l'établissement de 4 à 8 h ;
- Mais ce temps de présence serait individualisé et variable : imposé aux nouveaux collègues et proposé au choix des autres, mais aussi dépendant du contrat de l'établissement, du niveau des élèves et de la discipline !!
- Les nouveaux enseignants seraient bivalents, voire polyvalents pour ceux d'entre eux qui enseigneraient en collège pour intervenir dans les années élémentaires du cycle d'approfondissement (du CE2 à la 6ème) !!
- La formation des professeurs de Lycée et Collège durerait 2 ans après la licence avec 12 heures de service hebdomadaire pendant ces 2 ans ;
- L'évaluation (tous les trois ans) serait le résultat d'un regard croisé du chef d'établissement et des inspecteurs ; « articulée sur l'évaluation de l'établissement », elle prendrait en compte l'ensemble des activités du professeur et « aurait pour référence les progrès et les résultats des élèves » !!

Toutes ces mesures dégraderaient gravement nos conditions de travail et la qualité de l'enseignement au seul profit d'économies budgétaires.

Autres propositions (en vrac !) de la Commission Thélot

- Réorganiser la scolarité obligatoire (en 3 cycles différents, la 6ème étant rattachée au cycle 2 avec le primaire)
- Repenser la définition et l'équilibre des voies de formation. (les voies seraient clairement identifiées dès la sortie du collège et ce choix deviendrait irréversible).
- Spécialiser les filières générales et généraliser les séries technologiques et professionnelles (entre autres : supprimer les séries Génie Civil et Hôtellerie (domaines où les besoins de qualifications sont très importants avec de grandes tensions sur le marché de l'emploi), supprimer la série STL).
- Aider les élèves à construire un projet éclairé (mais le rapport va jusqu'à proposer de fermer toute possibilité d'études si le socle fondamental n'est pas maîtrisé !).
- Favoriser la mixité sociale sur tout le territoire (mais, dans les établissements très difficiles la commission propose des actions dérogatoires telles que la "*concentration sur quelques points du programme*", à mettre en parallèle avec le renvoi systématique de ce qui n'a pas été fait lors de la formation initiale, à une hypothétique formation tout au long de la vie "*qui doit se développer comme voie de recours*".)
- Renforcer la capacité d'action et la responsabilité des établissements scolaires.

– Redéfinir le métier d'enseignant pour « *prendre en compte les missions autres que l'enseignement* » (voir plus haut).

Toutes ces propositions appellent de la part du "monde éducatif" des ripostes d'envergure.



Parce qu'on n'est jamais mieux armé que lorsqu'on est informé, **la section départementale du SNES 89 vous invite à participer, jeudi 25 novembre**, à l'IUFM d'Auxerre, à la journée de

débats animés par Denis PAGET,

ancien co-secrétaire général du SNES.

Pensez à déposer votre demande d'autorisation d'absence (*utilisez le formulaire en fichier joint*) **au plus tard le 25 octobre** et à nous prévenir de votre participation afin que nous prévoyions l'organisation matérielle du stage.



Fédération Syndicale Unitaire

